

# CGT - UNSA - SUD - CFDT - FO

## RATP-SNCF

**Projet d'organisation commune RATP/SNCF dédiée  
à l'exploitation de la ligne B du RER:  
La montagne accouche d'une souris!!!**

**Un projet sous couvert d'affichage et de calendrier contraint  
qui ne répond en rien aux problèmes structurels!**

- Pas d'engagement sur les manques de moyens humains et matériels,
- Pas de réponses sur la résolution des désorganisations,
- Pas d'engagement pour résorber le sous investissements,
- Pas d'engagement concernant de vrais projets d'infrastructures,
- Pas de réponses sur la mise en place de matériels roulants adaptés,
- Pas de réponses sur les conséquences de la mise en place de la Commande centralisée du réseau en 2016

**Un projet sans ambition d'amélioration de  
la régularité!**

Tous les acteurs opérationnels travaillant sur la ligne B du RER en sont conscient, l'objectif de régularité fixé par le STIF à 94% paraît difficilement atteignable et le niveau d'insatisfaction reste globalement élevé.

Déjà en 2008, la mise en place de l'interopérabilité avait cette ambition d'améliorer significativement la régularité. Aujourd'hui, force est de constater que les effets escomptés ne sont pas au rendez-vous et qu'il a fallu même prendre des mesures d'adaptation face aux nouvelles difficultés générées.

Les Organisations syndicales ont une vraie exigence d'amélioration des conditions de travail et de la qualité de service, elles se doivent de peser face aux décideurs pour que les intérêts des salariés mais aussi des usagers qui au quotidien subissent les nombreux dysfonctionnements, soient pris en compte.

Assurément dans ce dossier, la volonté délibérée de ne pas sortir du contenu du projet et de ne pas appréhender l'ensemble de la problématique de l'organisation de la production confirme que la dimension finale de ce dossier reste très limitée.

La tentative d'imposer une structure juridique n'a pas fait long feu devant la détermination unitaire des syndicats et cette dynamique est conservée pour faire prendre en compte notre démarche volontariste d'obtenir une ligne B qui garantisse les conditions de travail et en corolaire un véritable retour à la qualité et à une meilleure régularité.

**En occultant le traitement des situations  
perturbées et fortement perturbées, qui sont le cœur  
des difficultés d'exploitation d'aujourd'hui, ce projet  
ne règle en rien les véritables problèmes de qualité de  
production et de régularité sur la ligne B du RER!!!**

**Les OS RATP et SNCF refusent le calendrier contraint qui leur est imposé et s'opposent à ce projet tant qu'elles n'auront pas obtenu d'avancées sur les éléments clés de ce dossier, afin de pouvoir apprécier toute sa portée et toutes ses conséquences pour les agents qu'elles représentent!!!!**

Beaucoup de questions sont aujourd'hui sans réponses:

- ◆ Conséquences de la mise en place de la Commande Centralisée du Réseau (CCR) en 2016 sur les périmètres, sur les lieux géographiques et notamment sur la possible intégration du CCU avec la CCR à St Denis
- ◆ Capacité à mettre en place le CCU à l'échéance prévue de mars/avril 2013 compte tenu de la préparation tardive
- ◆ Inquiétudes sur les conséquences de la mise en œuvre rapprochée de B Nord + et du CCU
- ◆ Conséquences de la mise en place d'un nouveau schéma directeur de la ligne B du RER en février 2013
- ◆ Refus de nous communiquer les conventions de gouvernance et d'exploitation régissant la mise en place de la direction unifiée ainsi que leur traduction opérationnelle.
- ◆ Absence d'un calendrier indicatif des apports attendus de la direction unifiée ainsi que de ses principaux objectifs.
- ◆ Pas de rapport d'ergonome et du programme de réalisation des travaux du futur CCU
- ◆ Pas d'informations concernant les futurs processus de travail collaboratifs dans le CCU conçus par les parties prenantes.
- ◆ Pas d'indications concernant la gestion des flux d'information et des schémas de prises de décisions en fonction des situations (nominale, légèrement perturbée, fortement perturbée,...) au sein du CCU mais également en relation avec le COGC.
- ◆ Pas de précisions sur les rôles respectifs du coordinateur PARM et du régulateur en situation perturbée
- ◆ Pas de précisions sur les relations et la répartition des rôles entre le CCU et la salle de crise de Paris-Nord en situation de crise
- ◆ Pas de définition précise sur la répartition des 2 missions de régulation en fonction des circonstances (Ordonnancement et sécurité)
- ◆ Pas de définition précise sur le seuil de basculement CCU COPARM / Régulateur Paris-Est pour la reprise de l'ordonnancement (Passage d'une situation, normale à perturbée)

**Dans un contexte de grande tension en lien avec les éléments du 07 novembre 2012, les organisations syndicales CGT-UNSA-SUD-CFDT-FO RATP/SNCF appellent les agents de la ligne B du RER à se mobiliser, sur ces questions et revendications, afin de peser sur les décisions et choix de nos deux directions d'entreprises.**